



## REUNION SECURITE POLE DE TERRITOIRE DU PUY EN VELAY LE 27 AVRIL 2017

### PARTICIPANTS :

Mr David GREGOIRE: Directeur Adjoint du pôle de territoire du PUY EN VELAY  
Mme Nicole OUILLON : Commission féminine, membre du Comité Régional Auvergne Rhone-Alpes FFCT  
MMR Philippe BEST : Président FFCT Codep 43  
Christian MONTEL : Président AC VALS  
André SARRET : Président CC du DEVES  
Raymond BUFFERNE : Délégué Sécurité CC du DEVES  
Jean Michel DELOLME : Délégué sécurité FFCT Codep 43

### OBJECTIF DE LA REUNION :

En accord avec Mr Joël ROBERT, information des responsables de la FFCT des travaux prévus en 2017 et années suivantes pour améliorer la sécurité des cyclistes sur la zone d'intervention du pôle de territoire du Puy en Velay.

### TRAVAUX PREVUS PAR LE POLE DU PUY EN 2017 (Mr GREGOIRE)

- RD 15 : projet de réaménagement RD 15 Boussoulet- Balaye + carrefour avec RD 42.

Mise en place prévue d'aménagements pour ralentir les voitures. Ces aménagements tiendront compte de la sécurité des cyclistes en particulier s'il y a des rétrécissements de chaussée. Il serait souhaitable de demander l'avis des cyclistes au moment opportun de l'étude.

Projet à valider en 2017 et réalisation en 2018.

- RD 28 : Pont de Moulines- Les Pandraux réfection et recalibrage de la chaussée.
- RD 103 : gros travaux en cours d'achèvement améliorant de façon importante la sécurité en particulier des cyclistes. Toutefois, des dispositifs de ralentissement au niveau de Durianne sont insatisfaisants pour les cyclistes (riche de chute).
- RD 535 : tourne à gauche Bouzols. Faible trafic vélo.
- RD 631 Monastier- Les Estables : Calibrage de la chaussée à 6m avec accotements revêtus de 1m. Réfection sur 2 km après le Carrefour de Crouziols en direction de la Vacheresse.
- RD 25 : Loudes-Lanthenas vers carrefour RD 25 -N 102 : calibrage à 5m et redressement virage.
- RD 36 : Laussonne Carrefour Les Badioux entretien.
- RD 38 : Aménagement du carrefour « Le Cros de Brives » route Coubon-Archinaud.
- RD 48 : reprise de talus suite à l'affaissement à l'entrée de Sanssac l'Eglise
- RD 54 :Cussac, carrefour Ayeux (Taulhac/Cussac/Malpas): calibrage chaussée à 5,5-6m. Accotement revêtu gravillon.
- RD 590 : RD 40 Aménagement carrefour « Les 4 routes » manque de visibilité
- RD 13 : Giratoire super U glissant. Reprise revêtement (granuleux) . Nombreux poids lourds : risque de présence régulière de fuel et de dépôts gras émis par les camions lors de leur reprise d'accélération (risque presque équivalent au verglas). Rond point à l'ombre toujours humide.
- RD 15 : renforcement de la chaussée.

### POSITION DES REPRESENTANTS FFCT :

Les représentants de la FFCT apprécient très favorablement les travaux réalisés sur la RD 103 (vallée de la Loire). Un ajustement est à discuter dans la traversée de Durianne. Demande de glissière de sécurité. L'aménagement du carrefour de Noustoulet sur St Julien Chapteuil est également une amélioration sensible. Tous les autres travaux prévus concourent également à l'amélioration de la Sécurité des cyclistes.

Les cyclos pointent les sections de départementales sur lesquelles ils souhaitent des améliorations (mise en place d'accotements revêtus pour les cyclistes lors de leurs réfections).

**La priorité concerne la RD 535 et la RD 15 Brives- Noustoulet et la RD 37 Brives- Coubon** : Sur ces 2 itinéraires, il y a simultanément un fort trafic voiture et camions et une utilisation importante et régulière par les cyclos.

D'autres sections seraient aussi à aménager :

- RD 136 : La section Chadrac-Polignac (entre les 2 ronds points)
- RD 590 : Espaly-Loudes
- RD 589 : Route de Saugues jusqu'au carrefour de Cordes
- RD 36 : Lantriac- Laussonne
- RD 906 : Très dangereuse avec un grave accident récent entre un grumier et un cycliste. Le trafic doit encore augmenter et elle doit être classée prochainement en Route Nationale. Les cyclistes doivent l'éviter absolument et emprunter des itinéraires parallèles.

Le problème de la distance à respecter pour doubler un cycliste est évoquée en fin de réunion. Les panneaux installés actuellement par les services départementaux ne paraissent pas très efficaces (peu visibles et dessin inadéquat). Les cyclos préfèrent de beaucoup le panneau standard de la Sécurité Routière préconisant clairement la distance de 1,5 m à respecter obligatoirement (voir en PJ). Ce point est très important car il faut rappeler que plus de la moitié des accidents mortels sont provoqués par des chocs par l'arrière du vélo.

Les cyclos ont également évoqué la possibilité de faire porter par le dernier cycliste du peloton un maillot, d'ors et déjà commercialisé, qui porte sur le dos une copie du panneau officiel de la sécurité routière. C'est sûrement une bonne précaution qui oblige de plus, moralement, les cyclistes à respecter eux-mêmes scrupuleusement leurs propres obligations.

Les représentants de la FFCT remercient Mr Grégoire pour sa présentation technique détaillée ainsi que pour sa qualité d'écoute.

JM DELOLME

PJ :

- Carte des départementales améliorables autour du Puy
- Panneaux « distance obligatoire » pour un dépassement